

CONGRES DE SAINT-BRIEUC
20-22 OCTOBRE 2000



LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDE DANS LA CLANDESTINITE EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1117 - OCTOBRE 2000

CONGRES NATIONAL DE L'ANACR : UNE ETAPE IMPORTANTE



DRÔME PROVENÇALE : SUR LES SENTIERS DES MAQUIS DE LA LANCE (VOIR PAGE 2)

LE DEROULEMENT DU CONGRES

LIEU

Les séances plénières et les réunions des commissions auront tous lieu dans le Centre des Congrès de Saint-Brieuc : l'EQUINOXE, dont l'adresse est : Espace Brézillet.

HORAIRES

● Vendredi 20 Octobre

14 h 30 à 18 h : **Séance solennelle d'ouverture**
- Formation du Bureau du congrès, accueil des personnalités invitées, allocutions des autorités régionales et de la Présidence Nationale.
- Présentation verbale du rapport du Bureau National sortant.
- Salutations de représentants d'Associations invitées (UFAC, FIR, FMAC).
- Allocution de M. Jean-Pierre Masseret, Secrétaire d'Etat à la Défense chargé des Anciens Combattants.

18 h :
Cérémonie du Souvenir, présidée par Monsieur le Ministre. Musique Militaire de la Région Terre Nord Ouest.

20 h 30 :
Commission d'Orientation
et première séance de la Commission des "Amis de la Résistance (ANACR)" (jusqu'à 23 h).

● Samedi 21 Octobre

8 h 30 à 12 h : **Réunion des Commissions**
- Action Juridique
- Connaissance de la Résistance
- "Amis de la Résistance (ANACR)" (deuxième séance)
- Mandats et candidatures.

14 h 30 à 18 h :
Séance plénière et début de la présentation des rapports des commissions.
Soirée libre (le spectacle étant, en raison de l'âge des délégués, prévu pour se dérouler pendant le déjeuner fraternel de clôture).

● Dimanche 22 octobre

9 h : **Séance de clôture**
Suite des rapports des Commissions, élection des organes de direction, allocution finale du Président. Clôture.

13 h :
Déjeuner fraternel au Centre des Congrès.

INDICATIONS PRATIQUES

1) Hébergement

Tous les comités départementaux ont été mis en mesure dès le printemps de retenir leurs chambres au service départemental du Tourisme. Les retardataires pourront encore s'adresser à l'Office, qui fera tout le possible pour procéder aux réservations correspondantes à leurs demandes.

2) A l'arrivée : Direction unique : l'Equinoxe

Arrivées en voitures : le parcours sera fléché depuis toutes les entrées des routes nationales dans la ville. Grand parking gratuit pendant les 3 jours devant l'Equinoxe.
Arrivées en train ou en avion : navettes de cars ou mini-cars conduisant les délégués à l'Equinoxe pour les formalités habituelles puis à leurs hôtels. Seuls les délégués arrivant le vendredi peu avant le début de la séance d'ouverture seront priés d'y rester pour assister à cette séance. Les navettes les conduisant ultérieurement à leurs hôtels. Le comité des Côtes-d'Armor a obtenu que le prix de tous les transports en navettes soit limité à 30 F par jour.

3) Restauration

Il reste possible de retenir des couverts pour les déjeuners du 20 et du 21 octobre (déjeuners pris à l'Equinoxe - 75 F), et le repas de clôture.
Dîner libre.

4) La Commission d'organisation a maintenu les mêmes prix aux congrès précédents en ce qui concerne le badge (25 F), la participation aux frais d'organisation (125 F), et le banquet de clôture (160 F). tous les congressistes, Amis et accompagnateurs, adhérents non congressistes assistant à la séance d'ouverture devront, selon l'exigence des services de sécurité et des assurances, porter le badge, qu'ils se procureront au service d'accueil, dans le hall de la salle du congrès. Les adhérents non congressistes assistant seulement à la séance solennelle d'ouverture n'auront évidemment pas à régler la participation aux frais d'organisation et ne paieront que le badge.

5) Journée détente tourisme

Les indications ont été données par l'Office du Tourisme. Cette journée concerne évidemment les accompagnateurs ou invités non délégués.

NAVETTES

Vendredi 20 Octobre

Des navettes de bus ou minibus sont prévues au départ de la gare - à toutes les arrivées de train - en direction de l'Equinoxe, où les participants au congrès pourront retirer leurs badges. Et, pour ceux arrivés le matin et inscrits, y prendre le repas de midi. Des dispositions identiques sont prévues pour les arrivées d'avion.
Une place sécurisée permettra d'entreposer les bagages à l'Equinoxe jusqu'au départ vers les hôtels en fin d'après-midi, au retour de la cérémonie du souvenir.

- Cérémonie du souvenir (place Saint-Michel à Saint-Brieuc) : des navettes emmèneront les congressistes au lieu de la cérémonie. A son issue, elles les ramèneront à l'Equinoxe pour récupérer leurs bagages ou rejoindre leurs voitures et cars particuliers, avant de se rendre aux hôtels. Compte tenu des difficultés de circulation à Saint-Brieuc, il est recommandé pour l'aller-et-retour place Saint-Michel/Equinoxe d'utiliser les navettes et non les moyens de transport personnels.

- Commissions du vendredi soir : 20 h 30 ; des navettes au départ des hôtels emmèneront les participants à l'Equinoxe. Et les ramèneront aux hôtels à partir de 23 h.

Samedi 21 octobre

8 h 45 : Départ des navettes depuis les hôtels vers l'Equinoxe. Vers 18 h : retour des navettes vers les hôtels.

Dimanche 22 octobre

- 8 h 45 : départ des navettes depuis les hôtels vers l'Equinoxe
- A partir de 13 h 30 : 2 navettes à disposition vers la gare en correspondance avec les départs des trains.
BUS "T.U.B. brochins" : passages toutes les 20 minutes devant l'Equinoxe en direction du centre ville. Pratiquement tous les hôtels sont desservis par des bus. Le dernier départ de la ligne n°2 depuis l'Equinoxe vers Saint-Brieuc est à 19 h 37, celui depuis Saint-Brieuc (Gare SNCF) vers l'Equinoxe à 19 h 41.

N.B. : En cas d'arrivée ou de départ à des horaires spéciaux, prévenir préalablement le Comité départemental des Côtes-d'Armor.

Depuis un demi-siècle, l'A.N.A.C.R. est la valeur de référence dans la défense des idéaux de la résistance et la transmission de la mémoire.

Elle a été constamment présente sur les terrains où s'affrontaient ceux qui, en 1940, avaient dit "non" à la capitulation et à la trahison et avaient choisi le chemin de l'honneur, et les nostalgiques demeurés attachés à l'idéologie raciste et xénophobe du nazisme et du pétainisme. Jamais l'A.N.A.C.R. n'a fait défaut quand était mise en cause la réalité de l'histoire par les négationnistes de tous bords.

Tous nos comités locaux et départementaux se sont mobilisés pour faire du Congrès de Saint-Brieuc un moment fort de notre action. L'attachement profond de tous les membres de l'A.N.A.C.R. à leur Association et à ses objectifs, un dévouement souvent à la limite du possible, ont été les facteurs qui ont donné à notre Association la force et le rayonnement dont elle jouit.

L'autorité de l'A.N.A.C.R., que personne ne lui conteste, tient au caractère universaliste de son recrutement. Tous les courants s'y cotoient qui traversèrent la Résistance et trouvèrent le chemin de l'union le 27 mai 1943 au sein de Conseil National de la Résistance, qui est notre référence.

Nous sommes ouverts au dialogue avec les autres forces du monde combattant et avec les pouvoirs publics, dans le respect de notre fidélité aux principes fondateurs de la Résistance qui furent à la base du programme du Conseil National de la Résistance. Le sectarisme est, chez nous, une notion inconnue.

En choisissant Saint-Brieuc pour y tenir ses assises, l'A.N.A.C.R. a voulu saluer la participation de la Bretagne aux luttes pour la libération du territoire, rendre hommage au courage et à l'héroïsme de ses meilleurs enfants aux prises avec les nazis et les prétendus indépendantistes, complices de la violence criminelle de l'occupant.

Mais, les adhérents de l'A.N.A.C.R. n'échappent pas aux rigueurs du temps. Trop d'entre eux disparaissent chaque jour, d'autres, pour des raisons de santé, se voient contraints de renoncer à des responsabilités de direction. Nous ne pouvons pas ignorer cette évolution. Et c'est pourquoi depuis des années la question s'est posée dans nos rangs : qui, dans quelques années, sera en capacité de tenir fermement le flambeau de la Résistance ? Nous avons le devoir de préparer les relais.

La création des "Amis de la Résistance (A.N.A.C.R.)" a permis la participation à nos activités d'hommes et de femmes qui n'ont pas vécu la période de la guerre, mais qui se reconnaissent dans les valeurs républicaines et humanistes de la Résistance. Nombre d'entre eux participent déjà, à des titres divers, au travail de nos comités, que ce soit au plan local, départemental ou national. Cet effort de recrutement doit s'intensifier. Les Amis sont les relais entre l'A.N.A.C.R. et les lieux où ils exercent leur activité.

Nous ne doutons pas que le congrès de Saint-Brieuc sera une étape importante sur le long chemin que nous avons parcouru depuis cinquante ans, étape qui préparera de nouvelles avancées. Nous avons toujours considéré que nous vivions une seconde Résistance. Jusqu'à la fin de ses jours un Résistant demeure un Résistant. Sans les combattants de l'ombre la France perdait son honneur. Le sacrifice de tant des nôtres a permis de le lui rendre !
VIVE L'A.N.A.C.R. ! VIVE LA FRANCE !

Les Présidents

Henri ROL TANGUY Robert CHAMBEIRON
Grand Croix de la Légion d'Honneur Secrétaire Général-adjoint
Compagnon de la Résistance du Conseil National de la Résistance
Grand Officier de la Légion d'Honneur

Pierre SUDREAU

Déporté Résistant
Ancien Ministre du Général de Gaulle
Grand Croix de la Légion d'Honneur

DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 : Les "Amis de la Résistance (ANACR)".
- P. 3 : Droits : des questions appelant réponse
- P. 4 et 5 : Fierté du Passé, Combats du Présent, Confiance dans l'Avenir (rapport du Bureau national)
- P. 6 et 7 : La vie de l'Association. Nos deuils.
- P. 8 : Combattre les résurgences néofascistes

LES « AMIS DE LA RESISTANCE (ANACR) » • LES « AMIS DE LA RES

DRÔME : LES SENTIERS DE LA MEMOIRE

Comme chaque année, les "Amis de la Résistance (ANACR)" - Drôme provençale/Enclave des Pâpes ont emprunté le 15 août dernier les chemins des Maquis de la Lance, à travers Le Pègue, La Roche-Saint-Secret, Teyssières, Rousset-les-Vignes, Venterol, pour rejoindre la ferme de montagne de la famille Ronat, où vécurent des résistants venus de toute la

Région (tout particulièrement de l'Ardèche de la Drôme et du Vaucluse) et près de laquelle une stèle - pierre antique offerte par la municipalité de Taulignan - symbolise cette Résistance. (une initiative conjointe des Résistants et des "Amis", dont le regretté Jean Dubief).

Aux côtés de Résistants, de nombreux Drômois et Valréassiens avaient répondu à



Drôme provençale/Enclave des Pâpes : allocation de M. Marcel Bonnefoy, maire de Saint-Pantaléon ; on reconnaît au premier rang de l'assistance Mireille Monier-Lovie et Jean Lovie, présidente et secrétaire général départementaux des "Amis".

HAUTE-SAÔNE :

UN AN D'ACTIVITE INTENSE

Le Comité départemental des "Amis" de la Haute-Saône a commémoré en cette année 2000 le 55e anniversaire de la libération des camps de concentration. Ainsi, les 7 et 8 février 2000, Marie-José Chombard de Lauwe, résistante et déportée, présidente de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation est intervenue - en 3 demi-journées et 3 lieux différents - devant 450 collégiens et lycéens vésuliens, de 3e de collège, LEP, 1^{ère} et terminales de lycée, dans le cadre du Concours de la Résistance et de la Déportation.

A chacune des ses interventions, le contact s'est tout de suite établi entre elle et les jeunes, les nombreuses questions qui lui ont été posées concernant l'extrême-droite et l'Autriche en particulier, montrent que son message est bien passé.

Répondant à la question d'un élève de 1ère : "Après tout ce que vous avez enduré (15 mois d'internement dans les prisons françaises dont 9 au secret et presque 21 mois de déportation essentiellement à Ravensbrück), comment pouvez-vous encore aimer la vie" ? Marie-Jo a dynamisé l'atmosphère, donnant à tous ces jeunes qui voient trop souvent leur avenir bien morose, un formidable exemple d'énergie et d'optimisme tout en leur faisant comprendre qu'ils devaient être attentifs à ce que les libertés soient préservées dans le respect des autres. Puis elle a fait une conférence publique, à 18h30 le 7 février, sur le thème : "Mémoire, histoire, négationnisme", qui a réuni une cinquantaine de personnes dont la moitié était des enseignants et des jeunes.

Une exposition sur la "Déportation" conçue par les "Amis" a été présentée à la Maison du Combattant à Vesoul du 10 au 19 mars 2000. Une quinzaine de panneaux traitent de l'Allemagne nazie à la libération des camps, en développant particulièrement, parce que moins connus, les camps d'internement dans le Sud-Ouest de la France, le camp de Dora, les enfants de Theresienstadt et en distinguant bien les deux formes de déportation : répression à l'égard des résistants et politiques et persécution à l'encontre des Juifs et Tziganes. Les panneaux ont été le plus souvent possible illustrés par des dessins de déportés, y compris d'enfants. Le diaporama "Résis-

tance et Déportation", réalisé avec d'anciens élèves en 1997 et qui n'avait jamais été montré aux Vésuliens, a été présenté en même temps dans une autre salle. Nous avons reçu 265 personnes, dont un tiers d'élèves. La période était mal choisie : grève de l'Éducation nationale, manifestation de mode et semaine du cinéma d'Asie à Vesoul. Et dans les classes d'examen, les programmes sont tellement chargés qu'il est difficile de libérer les élèves plusieurs fois une demi-journée au cours de l'année.

A la fin de l'année dernière, le 22 décembre, les "Amis" ont écrit à l'Inspecteur d'Académie à propos de la brochure éditée par le négationniste Vincent Reynouard. Suite à cette lettre, l'Inspection Académique a diffusé dans tous les établissements scolaires de la Haute-Saône la consigne de ne pas acheter cette brochure.

Pour ce qui concerne le Concours de la Résistance et de la Déportation, le questionnaire destiné aux professeurs émanant de M. Gavard, président du jury national de ce concours, n'ayant pas été diffusé par l'Inspection Académique de la Haute-Saône, les "Amis" l'ont photocopié et envoyé aux 30 professeurs du département ayant présenté des élèves au concours cette année.

Philippe Girard, instituteur en CM2 à Corre, localité de 600 habitants qui a payé un lourd tribut pour reconquérir sa liberté (15 résistants y ont laissé leur vie, 9 fusillés, 6 morts en déportation), a fait un gros travail de mémoire avec ses élèves. Tous les ans, les 11 novembre et 8 mai, les jeunes participent aux commémorations, chantant "La Marseillaise" ou "Le Chant des Partisans" et récitent des poèmes ou lisent des textes. En 1999, il a envoyé à l'Inspection Académique un dossier - "hors concours évidemment" - élaboré par ses élèves sur le thème du Concours de la Résistance et de la Déportation et, le 24 juin 2000, a été créé - au nom d'un instituteur d'un village proche mort en déportation - le "challenge André Parisse", rencontre de handball entre 3 écoles primaires.

Un comité local des "Amis de la Résistance" (sans personnalité juridique) dépendant du comité départemental y a été créé le 20 mai 2000.



A gauche : 9 mars 2000 à Vesoul, on reconnaît Odile Bogé, présidente départementale de l'ANACR, entre Lucien Berthel, vice-président et Colette Gaidry, présidente des "Amis". A droite, 28 avril 2000 à Corre : Philippe Girard, instituteur, président du Comité local des "Amis", avec sa classe de CM2 devant le Mausolée aux Martyrs de la Résistance.

l'appel des "Amis de la Résistance". Le matin, après les interventions du président Slaud et de jeunes, le "Chant des Partisans" fut repris en chœur par l'assistance et la "Jeune Sève". Le "Chant des Maquisards de la Lance" étant interprété par Marie-Lou Chastan, avec à l'accordéon Julien Cristofoli.

L'après-midi, les participants furent rejoints par M.M. Michel Faure, vice-président du Conseil général de la Drôme, Michel Grégoire, député, Jean Besson, sénateur, Gérard Bertrand, conseiller régional, Marcel Bonnefoy et René Julian - respectivement maires de Saint-Pantaléon et de Rousset-les-Vignes et anciens résistants -, Amédée Tena, ancien responsable de l'Armée Secrète et Mmes Mireille Lovie-Monier, présidente départementale des "Amis" et Carmen Pascual, compagne de Claude Boisse, résistant, l'un des responsables de la remarquable exposition présentée et récemment disparu.

Après l'allocution de Marcel Bonnefoy dénonçant la violence, Mireille Monier-Lovie rappela qu'après le "temps de silence" lié à un "traumatisme incommensurable", au "deuil nécessaire", vint le "temps d'un besoin de savoir" durant lequel les témoignages se multiplièrent et les historiens révélèrent "l'atrocité et la complexité des choses". "Pourtant - poursuivit-elle - insensiblement on assiste depuis quelques années à l'avènement d'une 3e période de la mémoire, celle d'une connaissance fragilisée par l'énorme disparition des acteurs et témoins de l'histoire rendant plus insou-

lentes les menées révisionnistes et négationnistes. Alors que dans les années 1990 disparaissaient les modèles et références géopolitiques et s'exacerbaient les nationalismes, de nouvelles atrocités au nom de l'ethnie ou de la religion qu'on aurait voulu croire d'un autre âge, Du Rwanda à la Bosnie et au Kosovo, en passant par la Tchétchénie, on vit resurgir l'impensable ; jusqu'à ce pseudo-historien insinuant qu'un Raymond Aubrac devrait être mort s'il n'avait pas trahi... C'est le temps des flambées xénophobes attisées par le chômage ou, quand il n'existe presque pas, la peur de la mondialisation, l'Autrichien Jörg Haider en étant la parfaite illustration..."

Mireille Monier-Lovie acheva son intervention en évoquant la nécessité - pour que "la mémoire fragilisée" soit consolidée - de développer les "Amis de la Résistance" dans le respect du pluralisme fondateur du CNR et de l'ANACR, de la bataille - initiée dans la Drôme - pour la reconnaissance du 27 mai comme "Journée Nationale de la Résistance", et en rendant hommage à Claude Boisse.

Après des interventions de Jean-François Slaud et Michel Grégoire, Serge Pauthe et ses jeunes comédiens du théâtre du "Midi Juste" ont recréé, dans le Parc d'Urdy, devant un public nombreux "La Geste des Maquisards de la Lance", chronologie de poèmes et de témoignages. Puis un repas amical a conclu cette journée, dont le Comité des "Amis de la Résistance (ANACR)", animé par Béatrice Jouve, a assuré le succès.



9 mai 2000 à Grenay : à gauche, Mme Michèle Demessine secrétaire d'Etat au Tourisme remet une médaille à Pascaline Vandoeuvre, à droite : les élèves du collège de Grenay interprètent "Nuit et Brouillard".

PAS-DE-CALAIS :

HOMMAGE AUX "CITOYENS DE LA LIBERTE"

Avec l'aide de la municipalité de Grenay, le comité Roland-Canon des "Amis de la Résistance (ANACR)" de Grenay et environs a organisé, le 19 mai dernier, une cérémonie en mémoire des résistants et des victimes du nazisme de la région. Mise en place à la salle des fêtes, la cérémonie s'est déroulée sous la présidence de Michelle Demessine, Secrétaire d'Etat délégué au tourisme. Lors de cette soirée, en présence notamment du préfet Jean Dussouard et du sénateur Roland Huguet, président du Conseil général, des centaines de personnes se sont retrouvées afin de marquer leur désir de ne pas oublier les sacrifices des patriotes du Nord-Pas-de-Calais.

Au moment de la cérémonie, chacun a pu apprécier les panneaux d'expositions, l'une consacrée à Jean Moulin, l'autre, à un ensemble de résistants et/ou déportés du Pas-de-Calais. Introduisant la soirée, le maire et conseiller général Daniel Breton, citant la phrase de Victor Hugo : "Ou courber le front ou se battre", a rappelé plus que jamais l'importance du devoir de mémoire. A sa suite, le président des "Amis de la Résistance" et auteur du livre "Les citoyens de la liberté", Grégory Picart, a tenu à rendre hommage pour leur aide, aux familles de patriotes qui l'ont aidé pour la rédaction de son ouvrage, présenté ce soir là au public.

Egalement sous le regard attentif de Jean-Marie Alexandre, président de la communauté d'agglomération de Lens-Liévin, et de celui du sous-préfet de Lens, Marcel Pérès, l'harmonie municipale de Grenay a entonné lors de la soirée "La Marseillaise", et "Le Chant des partisans". Au cours de cette même manifestation, la chorale du collège Jean Langevin-Wallon a interprété avec émotion "Nuit et brouillard" de Jean Ferrat, des collégiens, élèves de 3e, lirent leurs propres poèmes. En fond de scène, un projecteur diffusait des images de héros de la Résistance.

Décorée de drapeaux tricolores, la

salle des fêtes avait aussi dressé avec fierté un immense patchwork réalisé par les enfants des écoles communales. Sur ce dernier, chacun pouvait y lire un petit mot d'espoir de paix rédigé par chaque élève de Grenay.

Suite à l'intervention de René Liétard, vice-président départemental de l'ANACR, Michelle Demessine a rappelé sa joie d'être présente à cette cérémonie du souvenir. Ayant également abordé son action en faveur du "tourisme de mémoire", le ministre a rendu hommage à l'action des "Amis de la Résistance" de Grenay et environs, et, évoquant les "Citoyens de la liberté", elle a vu dans le travail de Grégory Picart une illustration, "de belle manière", que le témoin de la mémoire passe de génération en génération".

A l'issue de la soirée, Michelle Demessine a remis une médaille spécialement conçue pour l'événement à l'ancienne résistante Pascaline Vandoeuvre. Présidente d'honneur du comité ANACR de Grenay, et dédicataire du livre "Les Citoyens de la liberté", Pascaline Vandoeuvre a reçu une médaille à titre symbolique, et au nom de tous les patriotes honorés ce soir-là. Offertes aux familles de résistants, plus d'une centaine de médailles ont été transmises aux parents de quelques-uns de ces "combattants de l'ombre" du Pas-de-Calais. Intervenant, Mme Vandoeuvre a rappelé sa joie immense de recevoir à titre symbolique une médaille remise à toutes les familles de patriotes abordés dans "Les Citoyens de la liberté".

Après la soirée, les personnes présentes ont pu recevoir les médailles qui leur revenaient, et chacun a pu se procurer un ou plusieurs exemplaires de l'ouvrage "Les Citoyens de la liberté", dédié par l'auteur ou par les anciens résistants présents. Le traditionnel verre de l'amitié a conclu cet événement exceptionnel en faveur de la mémoire collective.

DROITS : DES QUESTIONS APPELANT REPONSE...

C'est le samedi 20 octobre, lors de la réunion de la Commission d'Action Juridique, que seront évoquées les affaires concernant un certain nombre de questions sur la défense des droits et la reconnaissance des services des membres de la Résistance.

Comment aborder ces problèmes ? Une des meilleures façons semble bien sûr de poser des questions précises, en demandant, dans un premier temps aux délégués constituant la Commission de Défense des Droits et dans un deuxième temps à l'ensemble du Congrès, d'y répondre.

Nous avons évoqué un certain nombre de points dans notre précédent journal et la liste qui va suivre n'est nullement exhaustive. Mais les dossiers en cours d'étude, la correspondance que nous recevons, les discussions auxquelles nous participons, les résolutions adoptées lors des congrès départementaux nous montrent que les problèmes que nous avons évoqués sont ceux qui, à la veille du congrès, préoccupent le plus les anciens adhérents ou leurs ayants-droits.

Première question

Est-il nécessaire de serrer les rangs des anciens combattants en général pour le maintien du principe et des moyens d'application du **droit à réparation**, au moment où des attaques sont initiées notamment par certains organismes européens envers les institutions mutualistes en général, et plus

particulièrement contre la Mutualité Combattante, au moment où il serait envisagé, dans des milieux proches du gouvernement de supprimer ou de modifier l'article 28 du Code des Pensions Militaires d'Invalidité, qui permet aux pensionnés de guerre de demander une révision à la Commission de réforme pour aggravation, de supprimer la Commission spéciale de Cassation des Pensions créée par décret du 8 août 1935, au moment où il apparaît que le nouveau système de calcul du **rapport constant** lèse les titulaires d'une pension militaire d'invalidité et plus généralement de la retraite du combattant de près de 10 % par rapport au traitement du fonctionnaire, auquel le point d'indice était rattaché au 1^{er} décembre 1987 ?

La solidarité active du monde combattant n'est-elle pas nécessaire pour faire aboutir de justes revendications des diverses catégories, et plus particulièrement pour ce qui concerne des affaires auxquelles nous attachons une grande importance morale comme la **décrétisation des pensions** ?

Deuxième question :

Après la suppression de l'exigence de l'homologation des services des

résistants par l'autorité militaire, en premier lieu pour les témoignages, l'affaire de la reconnaissance des services de résistance peut-elle être considérée comme parfaitement réglée ?

Troisième question :

En relation avec la précédente, où en sommes-nous avec les commissions départementales d'attribution des titres ? Se réunissent-elles à une fréquence suffisante ? Leur composition est-elle équilibrée ? **Doivent-elles être consultées à chaque fois qu'une demande est déposée devant l'administration** ? N'apparaît-il pas que, pour reprendre les termes employés par M. Masseret, Secrétaire d'Etat des Anciens Combattants, voici plusieurs années, perdurent des situations " aberrantes et injustes " ?

Quatrième question :

Devons-nous continuer notre campagne pour que les titulaires de la Croix de Guerre au titre de la Résistance ou de la Médaille de la Résistance aient de droit vocation à la carte de CVR ? A ce sujet, les dernières prises de position du Secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants sont en net retrait sur celles de 1998. En 1998, il écrivait à Robert Chambeiron concernant notamment la Médaille de la Résistance :

" S'il se présentait des cas où des personnes ont acquis ces décorations au titre de la Résistance sans avoir obtenu parallèlement la Carte de

Combattant Volontaire de la Résistance, il est certain que le droit à cette carte est automatiquement ouvert ".

Le 25 juillet 2000, il écrivait au président d'un de nos comités cantonaux concernant les différentes distinctions décernées au titre de la Résistance qui ne constituent pas des critères d'attribution du titre, " il s'agit d'éléments d'appréciation dont la Commission nationale ne manque pas de tenir compte au regard des circonstances ayant donné lieu à leur délivrance lors de l'examen des demandes dont elle est saisie ". Il s'agit donc là d'un pas en arrière qui, semble-t-il, doit nous interpellier.

Cinquième question :

Ne serait-il pas judicieux et tout simplement normal de prévoir pour les personnes ayant incontestablement participé à la Résistance mais n'ayant pu obtenir ni la Carte de CVR ni la Carte du Combattant, un diplôme ou toute autre marque officielle attestant que les intéressés ont participé aux combats pour la Libération de la France ?

Tous les problèmes concernant la Résistance et les résistants pourront être abordés, mais il apparaît que poser quelques questions précises puis y répondre permettra à notre association d'avancer et d'avancer encore dans son combat ininterrompu pour la justice et l'équité envers les résistants.

LES ASSOCIATIONS DE DEPORTES UNANIMES POUR L'EQUITE DEVANT LA SOUFFRANCE

Un décret en date du 13 juillet 2000 a institué une mesure de réparation pour les orphelins dont les parents ont été victimes de persécutions antisémites ; la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, la FNDIR, la FNDIRP et l'UNADIF ont adressé à ce sujet le courrier suivant au Premier Ministre :

" Monsieur le Premier Ministre, Nous avons pris connaissance du décret n° 2000-657 du 13 juillet 2000, publié au Journal Officiel du 14 juillet, stipulant que :

" Toute personne dont la mère ou le père a été déporté à partir de la France dans le cadre des persécutions antisémites durant l'Occupation et a trouvé la mort en déportation a droit à une mesure de réparation, conformément aux dispositions du présent décret, si elle était mineure de vingt et un ans au moment où la déportation est intervenue ".

Nous nous félicitons que les orphelins de déportés juifs n'ayant jamais été indemnisés le soient enfin mais regrettons vivement qu'il n'en soit pas de même pour les orphelins de tous les déportés, qu'ils aient été par persécution ou par mesure de répression -résistants, otages, rafles...- et également pour ceux des fusillés et massacrés par les nazis et leurs complices de Vichy.

Nous vous rappelons le texte de la lettre que les trois fédérations vous avaient adressée le 17 novembre 1999 dans laquelle elles déclaraient :

" En effet, il paraît à beaucoup que la décision de faire bénéficier les orphelins des seuls déportés juifs " d'un capital ou d'une rente mensuelle au titre de la reconnaissance du devoir que nous avons envers eux " soulève des problèmes d'équité et d'unité nationale. Une telle discrimination entre les orphelins de déportés politiques, déportés résistants, fusillés, etc, nous semble difficile à admettre ".

A la suite de cette lettre, vous aviez bien voulu faire recevoir le 10 février 2000 par vos conseillers, Messieurs Louis Gautier, David Kessler et Robert Gelli, une délégation composée de Madame Marie-José Chombart de Lauwe et de Messieurs Maurice Cling, Robert Créange, André Laroche, François Perrot, respectivement présidente de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, président-délégué et secrétaire général de la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes, présidents de la Fédération Nationale des Déportés et Internés de la Résistance et de l'Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de Disparus. Cette délégation avait réaffirmé nos positions.

Lors de ses interventions, le 19 mai 2000 à Grenoble au Congrès de la FNDIRP et le 20 mai à Quimper au Congrès de la FNDIR et de l'UNADIF, M. Jean-Pierre Masseret, Secrétaire d'Etat à la Défense chargé des Anciens Combattants, avait notamment déclaré :

" Il est vraisemblable que le décret qui paraîtra prochainement s'appliquera à tous les orphelins concernés, sans établir aucune distinction. Les choses se présentent actuellement de cette façon, mais attendons la parution du décret ".

Depuis l'annonce dans les médias de cette parution, la Fondation et nos fédérations sont assaillies d'appels téléphoniques protestant contre la limitation de la mesure prévue à une seule catégorie d'orphelins de déportés.

Nous souhaitons vivement, Monsieur le Premier Ministre, que vous preniez rapidement une décision étendant l'indemnisation prévue par le décret n° 2000-657 aux différentes catégories d'orphelins citées ci-dessus.

Nous vous remercions de bien vouloir nous tenir informés de vos intentions et vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de notre haute considération ".

Marie-José Chombart de Lauwe,
Présidente de la FMD

André Laroche, Président de la FNDIR
Maurice Cling, Président délégué de la FNDIRP
François Perrot, Président de l'UNADIF

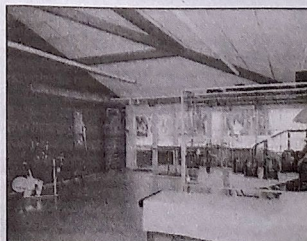
L'ANACR et le " Journal de la Résistance " qui ont combattu et continuent à combattre avec détermination toute menée à caractère antisémite s'associent pleinement à la position des associations spécifiques de la déportation pour l'équité entre toutes les victimes de la barbarie nazie.

CENTRE DELESTRAINT-FABIEN

Dans l'ANACR, l'habitude est de désigner le Centre de Convalescence Delestraint-Fabien par le nom de la commune du Lot-et-Garonne dans laquelle il se trouve : Penne-d'Agenais. Cependant, beaucoup doivent avoir encore en mémoire et, si l'on peut dire " dans les yeux ", le Centre tel qu'il se présentait encore au milieu des années 90. Depuis lors, il a fait l'objet d'une " restructuration " dont nous avons souvent parlé.

Entièrement reconstruite, le nouveau Centre de Repos et de Convalescence " Delestraint-Fabien ", inauguré en mai 1998, est, au cœur d'un vaste parc ombragé, le plus beau et le plus moderne d'Aquitaine : équipements médicaux de pointe, personnel médical qualifié, lieux de détente et de loisirs...

Œuvre sociale magistrale des adhérents et " Amis " de l'ANACR, soutenus par les Pouvoirs Publics et des organismes sociaux, il offre un cadre idéal pour de nécessaires remises en forme, pouvant accueillir 60 convalescents dans des conditions optimales de confort, de surveillance médicale et de poursuite des traitements.



**Des équipements modernes,
Une salle de
bainéothérapie,
Des chambres spacieuses,
Un parc de 12 ha...**



CENTRE DELESTRAINT-FABIEN, Château de Ferrière, 47410 Penne-d'Agenais.
Tél. 05.53.41.20.09. Fax : 05.53.41.79.57

ASSEMBLEE GENERALE DE L'UFAC

Les 25 et 26 septembre s'est tenue à l'Ecole Militaire à Paris l'Assemblée générale de l'UFAC, qui a adopté de nombreuses résolutions sur l'ensemble des questions intéressant le monde combattant.

La délégation de l'ANACR était composée de Charles Fournier-Bocquet, Jacques Weiller, Franck Béziade et Jack Moisy.

Nous rendrons compte dans un prochain numéro des travaux de ces assises importantes.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

PYRENEES-ATLANTIQUES

Le 7 mai dernier, l'ANACR des Pyrénées-Atlantiques a tenu à Pau son congrès, qui s'ouvrit par les salutations de François Guzman, président départemental.

On notait la présence de MM. Jean-François Vergès, directeur de l'ONAC, Menjuq, député et conseiller général, Louis Costenale, maire de Gurs, André Cuyeu, président du Mémorial d'Orthez, représentant M. Bernard Molères du Conseil Général, Robert Kindler, de la FNDIRP, René Lanot de l'ANACR, et des représentants de la FNACA, du Comité d'Entente. M. le député-maire de Pau, André Labarrère, était présent au Mémorial pour la cérémonie patriotique.

Dans l'assistance, on remarquait la présence d'une délégation de l'ANACR des Hautes-Pyrénées, ainsi que le président de l'ANACR des Landes, nos camarades de la Côte Basque : Suzanne Pommies, vice-présidente départementale de l'ANACR des Pyrénées-Atlantiques, Frédéric Denizot, secrétaire adjoint départemental, Georges Doyhambour, des "Amis" ANACR, etc.

Après la minute de silence en hommage aux disparus, le président Guzman remercia la municipalité de Pau pour son aide.

Le secrétaire général, Didier Naude, présentait le rapport moral et d'activité, s'attachant à définir la mission de l'ANACR dans la connaissance et l'enseignement du rôle de la Résistance dans la libération de la France, ses valeurs, son combat contre le négationnisme et les nostalgiques de la collaboration et du nazisme. Il nota aussi l'apport éducatif et historique de l'ANACR dans la préparation du Concours national annuel, avec les autres organisations de résistants et déportés (près de 300 candidats au niveau départemental, nos camarades de la Côte basque ont effectué un travail remarquable et les "Amis" associés ANACR se développent rapidement).

L'ANACR se fait un devoir d'être présente dans les hauts lieux de la Résistance du département, et désire voir s'ouvrir le plus rapidement le Musée de la Résistance dans les Pyrénées-Atlantiques.

M. Vergès, directeur de l'ONAC, dans une brève allocution, rappela que l'Etat a la responsabilité de veiller contre la marginalisation, terreur de l'individualisme et de l'abandon de certaines valeurs communes et source d'extrémisme. Mais il a aussi la responsabilité de veiller au respect des valeurs républicaines. L'Etat doit être présent aussi pour accompagner le travail des associations, telle que l'ANACR : il ajouta : "L'enseignement théorique ne suffit pas et à peu de chance de porter ses fruits s'il n'est pas illustré".

Furent présentés les rapports d'activité et financier (voté à l'unanimité), une discussion franche et courtoise s'ensuivit et furent présentées les propositions de candidatures pour la composition du Comité départemental.

Enfin, rejoint par M. le député-maire de Pau, André Labarrère, s'achemina en direction du Mémorial de la Résistance et de la Déportation, où des gerbes de fleurs furent déposées.

DORDOGNE

L'ANACR de Dordogne -1300 adhérents et "Amis" - a tenu son congrès départemental bisannuel le 8 avril 2000 à l'Agora de Boulzac, en présence, entre autres, de M. Schmittlin, directeur de l'ODAC représentant M. le Préfet, de Mme Volpato, conseillère régionale, de M. Auzou, conseiller général et Maire de Boulzac.

Ce congrès, placé sous le signe du "passage du témoin" entre les résistants et leurs "Amis", a vu se constituer une structure départementale des "Amis de la Résistance", présidée par Jean-Paul Bedoin, et ancrée au sein de l'ANACR. Cette démarche a été accueillie très favorablement par les résistants qui, voyant peu à peu disparaître leurs compagnons d'armes, souhaitent que leur combat contre le fascisme soit poursuivi.

Devant les 250 participants, le secrétaire général Yves Bancon a dressé le bilan des commémorations et des actions d'information citoyenne auprès des jeunes, et le président-délégué Roger Ranoux a présenté les chantiers de demain. Délégué national, Lucien Volle a rappelé que l'ANACR, principale association de résistants au plan national et départemental, était avant tout pluraliste, et s'est plu à saluer sa vitalité en Dordogne.

Après l'approbation des comptes présentés par le trésorier Robert Bouchard, l'assemblée a adopté à l'unanimité la résolution de constitution d'un groupe départemental des "Amis de la Résistance", et la résolution appelant à continuer le travail de mémoire auprès des jeunes dans les collèges et lycées, et à faire aboutir des projets en cours, telles la refonte du "Mémorial de la Résistance en Dordogne", la création d'un CD-Rom sur la Résistance en Dordogne diffusé sur Internet, et la création d'un Centre de Connaissance et de Recherche de la Résistance à Rouffignac.

Roger Ranoux a rappelé que dans le cadre du bicentenaire de Boulzac avait été décidée la célébration du 27 mai, deux autres projets : la Résistance en Dordogne et l'organisation à Boulzac de Journées Nationales du livre et du film antifascistes, soulignant la volonté de l'ANACR de continuer le combat contre la "peste brune".

RHONE

C'est devant plus d'une centaine de personnes, résistants et "Amis de la Résistance (ANACR)", que l'assemblée générale de l'ANACR du Rhône s'est déroulée le 29 avril dernier à Givors.

A la tribune avait pris place Jo Varelle et Paul Vallon, président et secrétaire général du comité de Givors, les membres du bureau sortant, Monique Jouanlanne, Hélène Croze (membres associés), pour l'ANACR du Rhône Yvonne Bomet, présidente. Jean Bathias, secrétaire général, André Ribouton, Francis Chaponnick. On remarquait la présence de Mme Georges Lyvet et de sa fille, de Guy Fischer, sénateur, de Gabriel Montchamont, député, de Georges Molher, conseiller municipal de Villeurbanne, de Georges Cerny, président départemental de l'ARAC, de Georges Babel, secrétaire général départemental de la FNDIRP, ainsi que du lieutenant Kessler représentant le capitaine Haroune, commandant la compagnie de gendarmerie de Givors.

Après les allocutions de bienvenue de Jo Varelle et de Martial Passi, le rapport d'activité était présenté par Jean Bathias, puis qu'il était donné à notre trésorière départementale, Thérèse Bourat, pour la très bonne tenue de ses comptes. Monique Jouanlanne, présidente départementale des "Amis" évoqua le nécessaire renforcement des groupes d'Amis, surtout en cette période de renaissance de l'idéologie néo-nazie. A son tour, Yvonne Bomet rendit compte de la situation de l'ANACR dans le Rhône, et évoqua la représentation de l'ANACR au sein des divers organismes ainsi qu'aux cérémonies, l'administration de l'Association, etc. Elle rendit hommage aux "Amis" membres associés qui apportent au département une aide précieuse.

Georges Cerny, pour l'ARAC et Georges Babel pour la FNDIRP saluèrent l'assemblée au nom de leurs associations, puis Guy Fischer, chargé au Sénat des questions relatives aux Anciens Combattants, intervint avec les compétences qu'on lui connaît, tandis que Gabriel Montchamont, dans un exposé très humain, attira également l'intérêt des participants.

Yvonne Bomet, réélue présidente départementale à l'unanimité, rappela, dans son discours de clôture, l'importance du Congrès national de Saint-Brieuc les 20, 21 et 22 octobre prochain.

A l'issue de l'Assemblée générale, les congressistes se rendirent en cortège, avec Mme Georges Lyvet et sa fille, devant la stèle élevée en mémoire de Georges Lyvet (lieutenant-colonel Saint-Avoid), assassiné par les nazis le 14 juin 1944.

LANDES

Le Congrès départemental des Landes s'est déroulé le 15 avril dernier à Soustons, en présence notamment de M. de Andréis, directeur de l'ODAC, représentant M. le Préfet, de M.M. Christian Brettes, vice-président de l'UDAC et président départemental des P.G., Gaston Decourneau, vice-président délégué départemental des Evadés de Guerre, Pierre Pascual, vice-président de l'Amicale de la Brigade Carnot, de M. le Colonel Cazabat, président de la section soustonnaise de l'UNC, de M.M. René Antoine et Desnavailles, des comités départemental et local de la FNACA, Evageliste, de la FNDIRP et Jack Gilbert, président du comité de Tarnos de l'ARAC. L'ANACR des Pyrénées-Atlantiques était représentée par Didier Naude, Président départemental, et par Suzanne Pommies et Frédéric Denizot, du comité de la Côte Basque.

A l'ouverture du congrès, Pierre Justes rendit hommage aux disparus, puis Jean Oghe présenta le rapport d'activité, évoquant l'activité de l'Association depuis le congrès de Tarnos : la pose d'une plaque sur la ferme du Sincou qui abrita l'imprimerie clandestine du Front National, les démarches de l'ANACR auprès de 58 communes de plus de 1000 habitants pour la célébration du centenaire de Jean Moulin, sa participation au Concours de la Résistance et de la Déportation, l'édition d'une nouvelle formule du "Traité d'Union de la Résistance", etc. Cette activité, souligne Jean Oghe, a conduit au renforcement de l'ANACR (120 adhérents) et à des "Amis de la Résistance" (120 "Amis"), dont le congrès décidera la mise en place d'une coordination départementale animée par Jean Curculosse. Jean Oghe rappela aussi le combat de l'ANACR pour les droits et contre le renouveau des idées fascistes, dont l'accession au pouvoir du parti de Haider en Autriche est un exemple.

Le congrès entendit aussi Salvatore Evangelista (FNDIRP) évoquer sa déportation, la lecture par M. Christophe Arroudeau d'un message de M. Delfau, député-maire de Cap Breton, les salutations de M. de Andréis au nom de M. le Préfet, le rapport financier de Mathéo Blazquez, l'intervention d'André Curculosse sur le développement des "Amis de la Résistance", la présentation par Edouard Valéry des candidatures à la direction départementale, l'"Appel à la Jeunesse" lu par Jacques Chaurin, les messages de solidarité prononcés par Christian Brettes (UDAC) et Gilbert Jack (ARAC).

A l'issue du Congrès, Jean Oghe et Jacques Chavin ont été respectivement élus président-délégué et secrétaire-délégué.

HAUTE-CORSE

L'Association des Anciens Résistants et des "Amis de la Résistance (ANACR)" de la Haute-Corse a tenu à Furiani, le 8 septembre, son XXe congrès, sous la présidence de Louis Calisti, délégué national.

Après l'allocution de bienvenue aux 82 congressistes, prononcée par l'adjoint au maire de la commune, M. Antoine Méharini, représentant le maire et le président du Conseil général de la Haute-Corse, les participants, à la demande de M. Pierre Orsoni, président, se sont recueillis en hommage aux disparus.

Jean-Baptiste Fusella rappela les actions menées depuis le dernier congrès le 25 juillet 1998, et notamment les rencontres avec les élèves des lycées Giocante-de-Casablanca, Jean Nicoli, Jeanne-d'Arc, Pascal-Paolo, et des collèges Giraud, S.-Vinciguerra, Saint-Joseph (de Bastia), de Lucciana, de la Casinca-Follè, du Flumorbou, de Mottifao, de Calvi, de Luri, de Saint-Florent et de Porto-Vecchio. Rencontres ayant pour support pédagogique l'exposition "Contre l'oubli", comportant plus de 200 tableaux et qui a touché plus de 12.000 personnes jeunes et moins jeunes (le 4 octobre 1999), elle a été inaugurée dans les salons d'honneur du Conseil Général de la Haute-Corse, puis installée durant six mois dans une salle des Archives départementales.

Louis Calisti ouvrit la discussion autour de la question : Comment gagner les jeunes générations au devoir de mémoire ? Finalement, le rapport de Jean-Baptiste Fusella fut adopté à l'unanimité. Puis Modeste Venturi présenta le rapport de la commission de contrôle financier, déplorant l'insuffisance des moyens. A sa demande, qu'il fut à l'unanimité donné au trésorier René Luccini.

Pierre Isola, secrétaire général, lança d'abord un appel au renforcement de l'association puis présenta "le plus jeune maquisard et militaire de France" (12 ans), Pierre Thibault, qui lut aux congressistes un message de Pierre Fugain, président de l'ANACR de l'Isère.

Louis Calisti donna ensuite lecture des messages de Jérôme Santarelli, Albert Ferracci et Antoine Poletti de la Corse du Sud, de Jean-Baptiste Albertini, de J.B. Marcellesi, professeur honoraire de la faculté de Rouen, des "partigiani" anciens résistants italiens de la région de Modena. Puis Pierre Martelli, président de l'UDAC (Union Départementale des Anciens Combattants), dit sa satisfaction de constater la grande vitalité de cette organisation faisant partie de l'UDAC. Puis la parole fut donnée à Mme Hélène Chaubain, du "Mémorial informatique de la Résistance en Corse".

Enfin, après que Louis Calisti eut souligné dans ses conclusions la vitalité de l'ANACR 2B, furent désignés le Comité d'honneur, le Bureau départemental dirigé par Jean-Baptiste Fusella, le président, Louis Calisti, vice-président, Pierre Orsoni, président-fondateur de l'ANACR 2B, Pierre Isola, secrétaire général. Le congrès a décidé aussi la mise en place d'un comité départemental des "Amis" présidé par Pierre Isola.

LOIRE

Le Congrès de l'ANACR de la Loire s'est tenu le 20 mai dernier à Roanne. Parmi les personnalités présentes, on notait : M. Yves Nicolin, député, Mme Dominique Fruleux, conseillère régionale, M. Bartholin, conseiller général, M. Saby, maire de Renaison, M. Alain Guillemand, représentant la mairie de Roanne, M. Eliat pour celle de Rignos, M. Sotton pour celle de Mably, M. l'abbé Paul Clément, membre de la présidence d'honneur départementale, venu de Lyon.

Ouvrit par le président du comité de Roanne, Maurice Chalumeau, qui remercia les personnalités présentes et demanda une minute de silence à la mémoire des disparus, le congrès entendit en premier lieu Camille Pradet, président départemental, présenter le rapport moral et d'activité, qui souligna que, malgré l'érosion des effectifs -366 adhérents au 31 décembre 1999- et l'avancement de l'âge moyen, l'ANACR de la Loire s'efforce "de maintenir l'esprit de la Résistance et d'assumer le devoir de mémoire, objectif prioritaire".

L'ANACR est aussi représentée à la Commission d'attribution de la Carte CVR, au Conseil d'administration du Musée d'Estivareilles, au Comité départemental Résistance et Déportation.

Les "Amis de la Résistance" sont aujourd'hui 85, un chiffre modeste qui souligne la nécessité d'un effort de recrutement pour assurer la pérennité du combat de l'ANACR.

Serge Combrat, représentant la direction nationale de l'ANACR, après avoir souligné le bon déroulement du congrès départemental, intervint sur la question des Droits des Anciens Résistants, le rôle des "Amis de la Résistance" et la préparation du Congrès de Saint-Brieuc.

Après avoir adopté une résolution demandant notamment un texte législatif codifiant l'avancée concernant l'attribution de la Carte CVR, l'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance le 27 mai et appelant à la vigilance entre les résurgences du nazisme, à la défense de la Paix et au développement des "Amis de la Résistance", les congressistes élurent la direction départementale avec Camille Pradet comme président-délégué, Simon Salardou, Maurice Chalumeau, Antoine Bounay et Joseph Tourmaire comme co-présidents, Lucien Mignard au secrétariat général avec pour adjoint Jean-Paul Degoutte (associé).

Puis eut lieu le dépôt de gerbe au Monument aux morts.

GIRONDE

Le Congrès départemental de l'ANACR s'est tenu le samedi 27 mai à Mérignac, avec une centaine de participants. En ouverture, le commandant Pénichon, président du comité de Mérignac de l'ANACR, a salué l'assistance au nom de ce comité, et rappelé le rôle de Mérignac dans la Résistance, depuis l'envoi, le 17 juin 1940, du général de Gaulle pour l'Angleterre à partir de ce lieu.

Au bureau avaient pris place, aux côtés du président départemental Pierre Michaud, M. Paul Bertrand, représentant M. le Député-maire de Mérignac, Roger Ranoux (colonel Hercule) représentant le Bureau national de l'ANACR, Jean Suret-Canale, vice-président départemental, Roger Marfons, secrétaire départemental, Jean-Claude Soulié, président départemental des "Amis", Mmes Annie Laberdesque, Jacqueline Soulié et Jeannette Mignon, M. Guy Mercadier, rejoins en cours de séance par Jacques Varin, responsable national des "Amis".

Parmi les personnalités présentes, citons tout d'abord M.M. Philippe Arrouy, directeur interdépartemental des services déconcentrés du Secrétariat de la Défense chargé des Anciens Combattants, représentant M. le Préfet régional d'Aquitaine, M.M. Georges Peyronne, Michel Férrillat, conseiller régional, représentant le président du Conseil Régional, Alain Rousset, Jacques Fergeau, conseiller général, représentant le président du Conseil général de la Gironde, M. Madrelle, Mme Suzanne Lafon, inspectrice de l'Education Nationale honoraire, déléguée organisatrice du concours scolaire de la Résistance et de la Déportation, Melle Catherine Garrigou, assistance à la Mémoire au sein du service de l'ONAC.

Après la minute de silence à la mémoire des disparus, M. René Escabasse, trésorier, présenta et fit adopter le rapport financier. M. Roger Marfons, secrétaire départemental, présenta le rapport d'activité faisant le bilan de travail accompli : commémorations, Concours de la Résistance, participation à l'ONAC, à l'UDAC, à la Commission des CVR, participation aux manifestations de Bordeaux-Lac en avril 1999, avec plusieurs milliers de collégiens, reprise de la pétition de l'UDAC, participation au procès Papon, nombreuses expositions, publication de "Résistance Unie", etc. Rapport d'activité suivi par une riche discussion.

Présentant le rapport moral, Pierre Michaud évoqua ce que fut le combat de la Résistance et la nécessité pour la jeunesse de "s'approprier l'esprit de citoyenneté et de défense qui fut le fait des Résistants dans un autre temps... Rien n'est définitivement acquis : en témoigne la nouvelle situation en Autriche". Après avoir évoqué le "droit à réparation", Pierre Michaud, rappelant le caractère pluraliste de l'ANACR, insista sur la nécessité de se tourner vers la jeunesse, en "tirant du passé l'espérance de l'avenir". Tel est précisément le sens de "l'appel à la jeunesse" que présente Jean-Claude Soulié, président départemental des "Amis" (102 membres), qui souligna l'importance de la tâche à accomplir dans la transmission de la mémoire, et des valeurs de la Résistance.

Les congressistes entendirent aussi Mme Pujol, professeur d'histoire à Mérignac sur le problème des commémorations, et Jacques Varin qui évoqua le développement national des "Amis" et insista sur le pluralisme et le combat pour la connaissance de la réalité historique. Jean-Claude Suret-Canale, vice-président départemental, présenta les candidatures au Comité directeur départemental adoptées à l'unanimité. Annie Laberdesque rendit compte du voyage habituel à Oradour-sur-Glane (131 enfants avec leurs professeurs et Mme Lafond).

La parole fut donnée aux personnalités : M. Paul Bertrand, représentant M. le Maire de Mérignac, salua le congrès. Roger Ranoux, délégué national, qui rappela l'importance du 27 mai 1943, jour de création du CNR, puis évoqua la persistance dans le monde contemporain de fléaux, tels la misère, les guerres et les idées fascistes, terreur du racisme et pouvant conduire au génocide. Enfin, M. Arrouy transmit les salutations de M. le Préfet régional d'Aquitaine et confirma l'attachement du Ministère de la Défense au droit à réparation, en insistant sur la nécessité de la mémoire, du pluralisme et de l'ouverture.

Après la cérémonie patriotique au Monument aux morts, des élèves des lycées et collèges de Mérignac, sous la direction de leurs professeurs, lurent de nombreux poèmes sur la Résistance et la Déportation. Puis un repas fraternel clôtura ces assises des Résistants girondins.

DON

Un généreux donateur, membre de l'ANACR et souhaitant rester anonyme, vient de faire à celle-ci, à l'approche du Congrès, un don de 10000F.

Qu'il en soit le plus vivement remercié.

L'ANACR.

VAUCLUSE

L'ANACR a tenu son Congrès départemental le samedi 6 mai 2000 dans la salle Daniel Sorano, Centre culturel des Augustins, à Pernes-les-Fontaines, mise à disposition par la municipalité pernoise, en présence de M.M. Chièrre, vice-président du Conseil général, Patrick Anne, directeur départemental de l'Office des Anciens Combattants et Veuves de Guerre représentant M. le préfet, Jean-Michel Ferrand, député, Roger Bouvier, maire du Beaucet, Conseiller régional, Pierre Munduteguy, président départemental de la Fédération Nationale des Combattants de Moins de Vingt Ans.

M. Pierre Gabert, maire de Pernes-les-Fontaines, accueillit les participants du congrès et, en souvenir de Gabriel Moutte, ancien maire de Pernes et grand résistant, il remercia l'ANACR d'avoir choisi sa ville pour y tenir son Congrès départemental.

Le président départemental Robert Amaud ouvrit la séance en remerciant les personnalités et les adhérents présents, et tout particulièrement la municipalité. Après une minute de silence à la mémoire des disparus, développa son rapport moral, constatant que l'association se porte bien, et que son souci majeur est le recrutement de jeunes "Amis" (ils sont plus de 10.000 aujourd'hui en France, environ 200 pour la Vaucluse) qui recueilleront puis transmettront le message historique sur la Résistance, ses actes, ses mobiles et surtout ses idéaux. Les jeunes générations ont pour devoir de refuser le retour toujours possible à la barbarie, et donc de prendre cette mémoire sous leur garde.

Puis ce furent les rapports 1999 d'activité, présenté par le secrétaire départemental Roger Reverber, et financier, par le trésorier départemental adjoint Hubert Vicari. Ils ont été approuvés à l'unanimité.

M. Jean-Michel Ferrand dit son affection pour ceux qui ont choisi de combattre une idéologie et de dire non à la défaite, non à l'asservissement de la France ; et il assura d'être le défenseur de la cause des Résistants devant l'Assemblée Nationale.

M. Patrick Anne, directeur départemental de l'Office des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, représentant le Préfet, a rappelé que, sans la Résistance, le succès des opérations militaires alliées, notre libération et la place de la France dans la victoire n'auraient pu se faire. Les Résistants, venus d'horizons différents, se sont retrouvés unis contre une collaboration ayant pour cadre une propagande idéologique et perverse instituée par Pétain. Il précisa qu'un jeune est employé à temps plein pour une activité de mémoire en direction des jeunes.

La conclusion du Congrès est revenue à M. Roger Bouvier qui rappela que, malgré les cinquante-cinq ans passés émuissant un peu la mémoire, la vigilance est de rigueur, car les extrémistes sont toujours présents. La résolution finale fut adoptée à l'unanimité.

Puis ce fut la cérémonie du souvenir et le dépôt des gerbes du Maire de Pernes et du président départemental de l'ANACR au Monument aux Morts, en présence d'un public recueilli. Après un apéritif offert par la Municipalité, un repas amical a clôturé ce congrès.

MORBIHAN

Le dimanche 4 juin 2000 s'est réuni à Pontivy le Congrès départemental de l'ANACR du Morbihan, avec la participation de 250 anciens résistants et "Amis". A la tribune ont pris place M.M. Jean-Pierre Le Roch, maire, Bernard Podvin, adjoint, Charles Carnac, président départemental, René Quéré, secrétaire, Léon Moru, trésorier. Au premier rang de l'assistance, des élus, des autorités civiles et militaires et les représentants des associations patriotiques ; Jean Le Jeune représentait l'ANACR des Côtes-d'Armor et Charles Papéron, l'ANACR du Finistère.

M. le Maire, dans un hommage chaleureux à la Résistance, souligna la nécessité du devoir de mémoire et adresse un message à la jeunesse afin qu'elle reprenne le flambeau patriotique. " Soyons vigilants face aux résurgences du nazisme "

Président départemental, Charles Carnac rappela le lourd tribut payé par Pontivy au cours de la guerre 39-45, 104 patriotes tués au combat, torturés et fusillés, morts en déportation, disparus. " Poursuivons le combat pour la mémoire et le respect de la réalité historique "

René Quéré, secrétaire départemental, après un intéressant rappel de la résistance du nazisme en Allemagne, présenta le rapport d'activité. Dans son rapport financier, le nouveau trésorier départemental, Léon Moru mit en lumière la bonne santé de l'association. Le rôle essentiel de la revue " Ami-entends-tu " fut évoqué par son trésorier René Grenier, qui proposa que le prix de l'abonnement annuel soit porté à 50 F. Proposition adoptée à l'unanimité. L'importance de " Ami-entends-tu " - souligna Jean-Marc Bobic - est perçue par chacun des adhérents. Robert David, président départemental au congrès, rappela leurs buts et mis en évidence leur progression dans le Morbihan (185 " Amis ", 14 comités locaux).

Après l'adoption de la motion, les congressistes élurent le Conseil départemental.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

C'est à Barrême, chef-lieu historique de la vallée de l'Asse décoré de la Résistance que s'est tenu le Congrès départemental de l'ANACR, sous la présidence du colonel Faure, capitaine FFI. Avalent pris place à la tribune, M. Gibelin, maire, le secrétaire général départemental, M. Lhombreaud représentant le colonel Felder, commandant le groupement de gendarmerie des Alpes-de-Haute-Provence. Etaient excusés M. le préfet ainsi que le directeur de l'ONAC.

A 10 h 30, le secrétaire général ouvrit les débats, donnant la parole à M. le maire qui, souhaitant la bienvenue aux congressistes, rappela la part prise dans la Résistance par sa commune, et l'implication de sa famille dans les combats de la Libération qui vit un de ses membres tué au col des Robines.

Le secrétaire général présenta alors les comptes-rendu de l'activité ainsi que de la trésorerie (en l'absence de trésorier, il assume les deux charges). Il résulte de ses propos qu'une forte érosion des cartes s'est produite depuis 1997, la perte étant de 56 cartes entre cette date et l'an 2000. Puis ce congrès étant placé sous le signe du souvenir, il en fut longuement question.

On en vint au renouvellement du bureau, allégué, les présidents d'honneur étant Pierre Girardot, Albert Amoureux et Louis Faure, les vice-présidents Etienne Brun, Aimée Barrière et Pierre Mangin, le président actif Charles Pellegrino, le secrétaire général Jacques Teyssier, lequel assumera aussi la charge de trésorier.

Après la clôture des travaux, un dépôt de gerbes se déroula au Monument aux morts ainsi qu'à la stèle des maquisards. Puis un banquet réunir les congressistes.

NOS DEUILS • NOS DEUILS • NOS DEUILS

Chaque mois, les comités de l'ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguent dans les combats de la Résistance et de la Libération.

La Direction nationale de l'association et son journal adressent aux familles et amis des disparus, leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

Noël HANTZPERGUE (Haute-Saône)

Membre du Conseil National de l'ANACR, Noël Hantzpergue, qui fut co-président du Comité ANACR de la Haute-Saône, s'est éteint le 10 août dernier. Il était en outre président de l'Amicale FFI du groupe HO Tenuy qui livra des batailles mémorables contre l'occupant nazi. Engagé à Libé-Nord tout au début de 1943, puis au mouvement Défense de la France, il fut incorporé au maquis de la Montagne de Tenuy le 6 juin 1944. Son courage, son sang-froid lors des combats lui avaient valu une Citation à l'Ordre du Régiment. Très estimé par les résistants de Haute-Saône ses camarades de la Montagne du Tenuy l'avaient élu à leur présidence.

Francis COHEN, Jean-Louis LAURAIN, Yvette SEMARD (Paris)

Né en 1914 à Paris, Francis Cohen adhère en 1928 à l'Union Fédérale des étudiants (UFE), ancêtre du syndicalisme étudiant et lycéen. Responsable des Etudiants communistes au moment de la déclaration de guerre, il entre en résistance et sera l'un des organisateurs de la manifestation étudiante le 11 novembre 1940 à l'Etoile. Il sera ensuite l'un des animateurs du Front National Universitaire Clandestin. Journaliste communiste et directeur des revues après la guerre, il était l'auteur de plusieurs ouvrages et essais. Responsable de l'ANACR du XIIIe arrondissement de Paris, il était membre du Comité directeur de l'ANACR-Paris, et a manifesté jusqu'à ses derniers instants une volonté de transmettre les valeurs et l'héritage de la Résistance.

Combattant de l'Armée française en 1939/1940 dans les Chasseurs, résistant membre des FFI, il était titulaire de nombreuses décorations. Avec un dévouement exemplaire, Jean-Louis Laurain animait le comité du 15e arrondissement et il était connu bien au-delà de notre association.

Militante avant guerre des Jeunesses Communistes et de l'Union des Jeunes Filles de France (UJF), Yvette Semard, entrée en Résistance à l'Occupation et au régime de Vichy fut arrêtée en février 1942 alors qu'elle tirait des tracts de l'Union des Femmes Françaises Clandestines (UFF). Emprisonnée à la prison de la Roquette à Paris, puis dans divers camps, elle s'évada en mai 1942. Lors de l'insurrection de Paris, elle prit part à la libération de la capitale au sein du groupe dirigé par Fabien. Eprouvée par l'assassinat par les nazis et les vichystes de son compagnon André Berthelot, et de son père, Pierre Semard, elle poursuivit après la guerre le combat pour les idéaux de sa jeunesse et de la Résistance. Membre de la présidence du Comité de Paris de l'ANACR, elle était titulaire de la Médaille de la Résistance, de la Médaille de CVR, de la Croix du Combattant 39-45, de la Médaille des Evadés, de la Médaille des Internés de la Résistance.

L'ANACR de Paris déplore aussi la disparition d'Aristide FLINIAUX, qui combattit au sein d'un groupe de Résistants du Nord.

Roger BISSERIER (Vendée)

Né en 1925, Roger Bissierier rallia les FFI de Charente - au maquis " Foch " - en juillet 1944, et participa aux combats d'Ambernac et de Chirac, à différentes embuscades, et à la libération de Ruffec, puis de la Rochelle. Après avoir servi sur le front de l'Atlantique, il s'engagea pour la durée de la guerre, au 125e RI et participa à l'occupation militaire de l'Allemagne. Libéré du service en 1946, avec le grade de caporal-chef, il était titulaire de la Médaille commémorative 39/45 avec agrafes " Libération " et " Engagé volontaire ".

LOT

Le comité ANACR du Lot s'est réuni en congrès départemental à Cahors le 17 août 2000, en présence de M. Jean Thouvenin, vice-président national.

Après des allocutions d'accueil du président cantonal, J. Bonafous et du président départemental, H. Thiamier, le secrétaire général, G. Flajjac, donna lecture du rapport moral, dans lequel il fit le point de la situation en matière d'attribution de la carte CVR - procédure très exigeante puisque seulement 1440 cartes ont été attribuées dans le Lot en 50 ans -. Il relata ensuite la participation du comité aux actions entreprises pour sensibiliser la jeunesse au devoir de mémoire et au civisme, avec les concours des Pouvoirs publics et des autres associations.

Puis le trésorier général, A. Gaillard, et le vérificateur des comptes exposèrent la situation financière du comité. Les différents rapports furent adoptés.

Le vice-président national Jean Thouvenin répondit à diverses questions concernant les " Amis de la Résistance ", qui ont vocation à préserver l'héritage des résistants.

Melle Scorbai, directeur de l'Office des ACVG représentant M. le Préfet, informa sur la nouvelle réglementation concernant la carte CVR, et des assurances sur le maintien dans le cadre du Ministère de la Défense des offices départementaux.

Après de nombreuses interventions, il fut procédé à la constitution du comité directeur et à la reconstitution du Bureau sortant.

A l'issue du congrès, les participants se rendirent au Monument aux morts de la Résistance, où après des allocutions du président Thiamier et de M. B. Charles, député-maire de Cahors, des gerbes furent déposées.

Victor MATEU, André LATXAGUE (Landes)

Victor Mateu, ancien combattant 39-40, avait été blessé de guerre. Pris dans une rafle et envoyé au STO, il réussit à s'en soustraire au début 1944 et à passer dans la clandestinité.

André Latxague était un ancien membre du groupe " Bouillier-Mouchet " (réseau Buckmaster-SOE) de Tarnos, avec lequel il avait participé à diverses actions (sabotages, cache d'armes...).

Maxime VENANT (Ain)

Né en 1911, mobilisé en août 1939, il connut la " drôle de guerre ", qui le mena des Alpes au front de l'Est. Echappant à la captivité, il revint à pied à Leyssard. En 1943, Maxime Venant entre en résistance. Secrétaire de mairie, il vient en aide aux réfractaires : faux papiers, cartes d'alimentation... Enrôlé dans l'Armée secrète (AS) secteur de Moutiers, il participe aux combats du 12 juillet 1944 puis à la libération du Haut-Jura, des Rousses de Morez. Il était titulaire de plusieurs décorations.

Raymond LAURENT, René ROMANET, Emile CHESNE (Haute-Vienne)

Très jeune, Raymond Laurent, décédé à 74 ans, participa avec la 2401e Cie FTP au combat pour la libération de Limoges, puis il contracta un engagement pour la durée de la guerre. Incorporé au régiment Corréze-Limousin, il fut avec le 9e zouave au sein de l'armée de Lattre, faisant la campagne d'Alsace, le passage du Rhin, le Danube et l'Autriche ; il avait été blessé à la jambe le 29 novembre 1944 à Bourback-le-Bas. Membre du comité départemental de l'ANACR, il était titulaire Croix de guerre, Croix du Combattant volontaire 39-45.

Disparu à l'âge de 96 ans, René Romanet fut à 13 ans ouvrier agricole, puis devint charpentier. Maire SFO de La Villegie (Creuse), sa commune natale, en 1935, il anime le comité antifasciste. Mobilisé en 1939, il effectue la drôle de guerre dans les Vosges, et échappe de peu à la captivité. Revenu à La Villegie, avec sa femme, secrétaire de mairie, il procure faux-papiers et tickets d'alimentation aux personnes recherchées. Adhérent en 1943 au parti communiste clandestin, il prend part activement à la Résistance, dans le groupe des " légaux " de La Villegie. Nedde, rattaché à la 1ère Brigade de marche limousine du colonel Guingouin ; adjoint du commandant de groupe, il s'occupe du ravitaillement et des réceptions de parachutistes. Il était titulaire de la carte du CVR.

Emile Chesne, décédé à 77 ans, avait rejoint la Résistance armée le 14 avril 1944. Après avoir effectué diverses missions clandestines, il participa à divers sabotages et accrochages avec l'ennemi ; il fit partie des éléments qui combattirent à l'Ergne-sur-Fontaine dans le département de la Vienne. Avec le grade de sergent-chef, il fut affecté après la libération de la Région Centre au 138e RI.

L'ANACR de la Haute-Vienne a été aussi éplorée par la disparition de Pierre TALAUD (80 ans), entré en Résistance avec les " légaux " de Barsac et qui accompagna des liaisons avec la 2434 Cie FTP, d'André COURCELLE (74 ans), engagé à l'âge de 18 ans dans la Résistance au camp Toulon de l'AS, secteur n° 1, de Marcel QUEYRAT, ancien combattant 39-45 et du Front de Royan, de Lucien ROYER, résistant de la première heure.

Julienne DIKSCHIED-LAURENT (Aisne)

Agée de 21 ans lors de l'occupation de la France en 1940, née en 1919 dans le territoire de Belfort, Julienne Dikscheid-Laurent, entrée en résistance et devint chef d'un groupe de jeunes, et aida des prisonniers évadés, des familles juives, à passer en Suisse. Elle était titulaire des Croix de CVR et du Combattant 1939/1945.

TARN-ET-GARONNE

Le Congrès départemental de l'ANACR du Tarn-et-Garonne s'est tenu le 29 juin dernier à Verdun-sur-Garonne. Accueil et historique succinct de la ville de Verdun par M. Cyrille Belloc, président du comité cantonal de l'ANACR de Verdun. Ouverture du congrès en présence de M. Mejean, directeur de l'UDACVG représentant M. le Préfet du Tarn-et-Garonne, de M. Denis Roger, maire de Verdun, vice-président du Conseil général, représentant M. J.M. Saylet, de M. Mirouze, membre du Comité directeur national de l'ANACR et de M. Jean Palis, président départemental du Tarn-et-Garonne.

M. Palis fit le compte-rendu moral de l'année écoulée, félicitant sans réserves Mme Marie-Louise Garcia, cheville ouvrière de l'association. M. Mirouze développa les grandes lignes évoquées au Congrès national. M. Denis Roger affirma son implication dans la défense de l'histoire de la France et de la démocratie, et M. Mejean rappela la nécessité de transmettre le message laissé par les résistants, en insistant sur le devoir de mémoire auprès des élèves et du corps enseignant.

Au cours des travaux, nombreux furent les intervenants sur les raisons évidentes motivant les " Amis de la Résistance " qui nous succéderont pour la défense des idéaux de la Résistance, et l'opportunité d'une journée de la Résistance consacrée en priorité aux écoliers, futurs citoyens de demain.

A l'issue des travaux, M. le général Petit et le colonel Mouton rejoignirent. Après le dépôt des gerbes à la plaque de la Résistance et au Monument aux morts, la minute de silence demandée par le colonel Mouton, et la remise des décorations par M. le général Petit, M. le Maire, Denis Roger, et sa municipalité offrirent l'apéritif d'honneur.

René ROBERT, Henri CHASSAING (Gironde)

René Robert dut, très jeune, entrer dans la vie active et travailler en usine. Dès 1940, il s'engage dans la Résistance. Le 11 mars 1943, René Robert est arrêté du fait d'une dénonciation. Interné à la Caserne Boudet, au Fort du Hâ, puis à Compiègne, il fut, début septembre 1943, partie d'un convoi de 1200 déportés, qui, après deux jours et trois nuits d'un voyage atroce, arrive au camp de Buchenwald. Pendant 20 mois, il subit un travail épuisant, avec la faim, le froid, les coups, les massacres quotidiens. Il participe à la solidarité, puis avec Marcel Paul, à l'organisation de la Brigade française d'Action Libératrice qui, avec les mouvements d'autres nationalités, contribuera à la libération du camp par les détenus eux-mêmes, avant l'arrivée des Américains. René Robert était Officier de la Légion d'Honneur, titulaire de la Croix de Guerre et de la Médaille Militaire.

Secrétaire fédéral du Parti communiste en Gironde de 1936 à 1939, mobilisé comme sous-officier en 1939, Henri Chassaing est cité à l'ordre de la division et décoré de la Croix de Guerre pour une action d'éclat le 13 mai 1940 en Belgique. Prisonnier de guerre, il organise la Résistance dans les camps. Evadé trois fois, il est repris et envoyé dans un camp de représailles. Il réussit sa 4e évasion et rejoint les FTP de la région de Namur, y organisant de nombreux sabotages et participant à la libération de la ville. Depuis la Libération, il poursuivait une intense activité militante dans de nombreuses organisations, dont l'ANACR. Henri Chassaing était Chevalier de la Légion d'Honneur, titulaire de la Croix de Guerre et de la Médaille Militaire.

René BOMMELAIRE (Nord)

Alsors militaire de carrière, René Bommelaire fut fait prisonnier en mai 1940. Evadé d'Allemagne en avril 1942, il fut arrêté lors d'une tentative de passage de la ligne de démarcation. Emprisonné à Dole, il fut envoyé au camp de représailles de Rawa-Ruska en Pologne, jusqu'à sa fermeture fin 1942. Il était titulaire de la médaille militaire, des Croix de Guerre et de CVR, ainsi que de la Médaille des Evadés.

Gaëtan PIZZELLA, Bernard ORLIC, Henri KRISCHER (Carnagone-Libéré)

Engagé dans les rangs du détachement Liberté à Grenoble fin 1943, Gaëtan Pizzella participa avec cette unité à des dizaines d'opérations militaires contre l'occupant. Le 11 juillet 1944, au cours de l'attaque du " Fort du Murier " (près de Grenoble) où étaient cantonnés des GMR, il fut grièvement blessé et dut être amputé d'une jambe. Il était Chevalier de la Légion d'Honneur et titulaire de la Médaille Militaire.

Bernard Orlic, le plus jeune combattant du détachement Liberté, n'avait guère plus de 15 ans au moment de la libération de Grenoble, pourtant malgré son jeune âge, il participa à diverses opérations contre l'occupant aux côtés de FTP-MOI sans aguerrie que lui, accomplissant avec courage toutes les missions qui lui furent confiées.

Henri Krischer, plus connu sous le nom de " Lamiral ", venait des groupes de " Combat Juif " de l'UJRE. Il rejoignit le détachement Carnagone à Lyon, début mai 1944. Ses qualités lui permirent d'occuper rapidement des postes de responsabilité au sein de cette unité, le 24 août 1944, c'est lui qui commandait les combattants de Carnagone ainsi que ceux des Groupes de Combat Juif au cours de l'insurrection de Villeurbanne.

Marcel DECAUX (Haute-Vienne)

Marcel DECAUX décédé le 9 mai, avait, requis au STO, permissionnaire au décès de son père, n'était pas reparti et avait rejoint la Résistance sous-secteur B, maquis de Gaboureaux-Cussac. Il participa aux combats d'Oradour-sur-Vayres, Aix-sur-Vienne et à la libération de Limoges le 21 août 1944.

COMBATTRE LES RESURGENCES NEOFASCISTES ET NEONAZIES

ALLEMAGNE : FACE A LA VIOLENCE NEONAZIE

Dans la nuit du 10 au 11 juin, deux skinheads ont, à Dessau, raté le dernier train leur permettant de rentrer chez eux, en banlieue de Bitterfeld (ex-R.D.A.). Sur le quai de la gare, les deux jeunes aperçoivent un autre voyageur arrivé légèrement en retard : Enrico Hilprecht. Les deux premiers ont chacun 16 ans, Hilprecht 24. Les trois fraternisent. Ils ont beaucoup bu. Chassés de la gare par le personnel, ils titubent dans les rues en criant slogans et propos racistes. Dans un parc, ils aperçoivent un piéton dont on apprendra qu'il revient d'un dîner chez des amis et qui présente la caractéristique impardonnable aux yeux des nazis : Mozambicain, il est noir ! Certes, il est marié à une Allemande, ils ont trois enfants, il est à Dessau depuis 12 ans, mais rien à faire, c'est une avalanche de coups, véritable lynchage, vol d'argent, montre... mise à nu, blessures irréparables. D'autres passants ayant alerté la police, les trois skinheads sont arrêtés, mais le Mozambicain mourra trois jours plus tard de ses blessures.

Le procès a eu lieu le 30 août devant le tribunal de Halle.

Lorsque le président demanda au premier inculpé, âgé de 16 ans, pourquoi il avait battu à mort la victime, il n'eut qu'une réponse : " Je hais les nègres ". Tout le procès se déroula, de la part des inculpés, sur le même thème. Il s'est avéré que le nommé Frank avait à la fin de 1999 été condamné à 15 jours de prison pour s'être fait peindre les initiales S.S. derrière la tête et avoir en public lancé des " Heil Hitler ". Les trois criminels étaient des clients fidèles de groupes de rock skins, dont les paroles préférées sont du genre : " Nous allons de nouveau refroidir les Juifs ".

Bref, le tribunal prononça de lourdes peines, sans précédent en Allemagne, bien que la loi les rendent possibles. Les deux adolescents ont été condamnés à 9 ans de

prison. Quant à leur aîné, Hilprecht, il a récoté la prison à perpétuité, comme l'avait demandé le procureur.

Symboliquement, le chancelier Schröder, en déplacement dans la région, a déposé le 31 août, lendemain des condamnations, une gerbe devant le Mémorial élevé à l'endroit où Adriano, le pauvre Mozambicain, a été assassiné.

L'activité des jeunes néo-nazis (et de leurs aînés qui tirent les ficelles), est de plus en plus prise au sérieux en Allemagne. Le tribunal de Halle n'a heureusement pas suivi la plupart de ceux qui avaient précédemment jugé des affaires semblables. Par exemple, celui de Francfort-sur-Oder, qui jugeant quelques années plus tôt les assassins d'un Angolais, s'était contenté d'infliger aux coupables deux ans avec sursis ou 4 ans de prison, au prétexte qu'il n'y avait pas lieu à prononcer des peines exemplaires (sic !).

Cette fois, le Parquet fédéral avait incité la justice à une grande sévérité, à ne pas considérer l'abus d'alcool comme circonstance atténuante, ce qui amena le président, lors du prononcé du jugement, à relever que depuis le début de l'année trois étrangers ont été ainsi massacrés en Allemagne. Ajoutons que la veuve de la victime avait reçu des menaces de mort. Et rappelons qu'au début de l'été un attentat à la bombe à Dusseldorf a fait une dizaine de victimes, essentiellement des Juifs originaires de l'ex-U.R.S.S. (ce qui indique clairement la direction que doivent prendre les enquêteurs pour identifier les coupables).

Au moment où nous rédigeons cet article, un débat politique important se déroule en Allemagne à l'échelon gouvernemental et parlementaire quant à la possibilité d'interdire le parti N.P.D., parti dont nos lecteurs connaissent depuis de longues années les méfaits... et les liaisons en France.

C'est le moment qu'à choisi pour adhérer au N.P.D. un avocat, qui d'ailleurs a participé au mois de mai au congrès de cette

organisation, à Passau : Hors Mahler. Le personnage était connu pour autre chose : il fut condamné en 1970 pour des attentats et vols à main armée commis... au nom de la Fraction armée rouge. Ce surprenant " tête à queue " ne l'est pas tant que cela, quant on sait que Mahler, alors qu'il était étudiant en droit à Berlin, appartenait à une " corporation " d'étudiants pro-nazis. C'est dès son entrée en possession des diplômes nécessaires qu'il revêtit sa robe d'avocat au service de la Fraction Armée Rouge. L'hebdomadaire *Welt am Sonntag* prétend même qu'il était très estimé de la Stasi...

A suivre...

ERFURT : LE MENSONGE A LES JAMBES COURTES

Ce titre est une heureuse locution allemande, qui est employée par le bulletin de nos camarades de la DRAFD à propos d'une affaire qui a évidemment fait quelque bruit en Allemagne.

Le 20 avril, un incendie criminel ravageait la synagogue d'Erfurt. Les autorités du lieu émirent la supposition que les coupables pouvaient se trouver dans des milieux gauchistes, comme elles disent.

Or, au bout de 4 jours, le mensonge éclatait : les coupables étaient des néo-nazis, parfaitement connus de la police allemande.

Le mensonge a les jambes courtes.

LETTONIE : LE CHEF DES PARTISANS CONDAMNE !

La F.I.R. (Fédération Internationale des Résistants) fait savoir que le Comité des Anciens Combattants de Russie l'a informé qu'en Lettonie plusieurs procès ont été intentés à des citoyens qui naguère ont lutté contre l'armée nazie au sein des forces armées soviétiques. Ainsi, un tribunal letton a récemment condamné l'ancien chef des partisans, nommé Vassili Kononov, à 6 ans de prison pour " crimes de guerre ". Les faits ? Le 27 mai 1944, dans la commune de Mazie Bati, une unité de partisans attaqua des policiers lettons au service, officiellement, de l'armée hitlérienne. Pour le tribunal actuel, il s'agissait d'une action contre des " citoyens " lettons, tout simplement.

Ce procès ne suffisant pas aux nouveaux dirigeants du pays, ceux-ci ont fait ouvrir quelque 150 procédures judiciaires contre d'anciens partisans. Il faut croire que ces nouvelles excellentes ont oublié que les nazis ont entre autre massacré des milliers de Lettons. Il est vrai que leur parlement a proclamé en 1998 que la " Légion Lettonne ", incorporée dans les Waffen-S.S., a bien mérité l'éloge de la Lettonie. Le 16 mars est depuis lors devenue " Jour de la Légion ", marqué par des défilés des S.S. Lettons survivants !

LIVRES • LIVRES • LIVRES

LES CITOYENS DE LA LIBERTÉ Par Gregory Picart

Les " Amis de la Résistance (ANACR) " de Grenay (Pas-de-Calais) viennent de publier un livre, fruit de plus de trois ans de travail, écrit par leur président, Gregory Picart, qui est un hommage - sous forme de biographies - à nombre de celles et ceux qui, de toutes opinions et croyances, dans Grenay et sa région, refusèrent le joug de l'occupant nazi. " Acceptez ce livre comme la première pierre de l'édifice de la mémoire des " combattants de l'ombre " du secteur - écrit l'auteur - Je ne doute pas qu'il se trouvera d'autres " architectes du temps " qui sauront le faire vivre ".

Il est injuste de choisir parmi les dizaines de biographies retraçant ce que fut le combat de Résistance de ceux qui risquèrent alors tous leur vie pour la liberté, et souvent la perdirent. Mais un nom s'impose, celui de Roland Canon, dont le groupe de Grenay des " Amis de la Résistance " a pris le nom : âgé de 17 ans en 1940, ce jeune soudeur à l'arc, syndiqué à la Fédération nationale des mineurs et ouvriers des industries extractives, devient résistant à 18 ans, entre en 1943 aux F.T.P. Partit avec son ami Edouard Van-

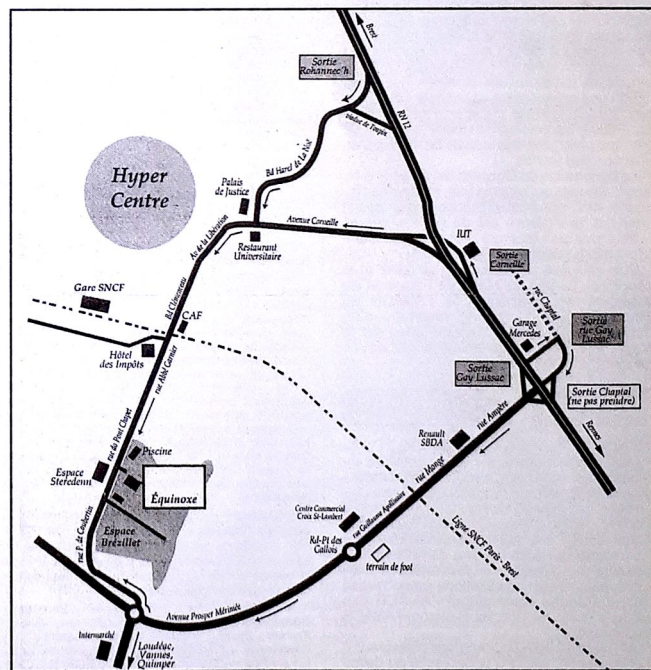
doorne et d'autres résistants rejoindre un maquis des Ardennes, victime des agissements d'un traître, sera arrêté à Guyancourt le 24 juin 1944. Déporté en septembre suivant à Orianenbourg-Sachsenhausen, il ne reviendra pas de déportation.

A côté de " figures " de la Résistance, tel Julien Hapiot, ancien des Brigades internationales en Espagne, organisateur de l'O.S. du Parti communiste clandestin dans le Pas-de-Calais, l'un des animateurs de la grève des mineurs de mai-juin 1941, qui sera arrêté et exécuté en 1943, Gregory Picart - et c'est là un des mérites de l'ouvrage - retrace aussi " la Résistance au quotidien " de ceux qui, comme Louise et Marcel Bancourt aideront à confectionner des faux papiers et abriteront chez eux des illégaux et des réunions clandestines. Ne sont pas oubliés non plus les résistants - si nombreux dans la région - d'origine étrangère tel Mieczyslaw Gabryelczyk, et Gregory Picart met aussi à l'honneur les femmes, dont le rôle fut si essentiel : Julie Dewintre, Jeanne Delaforge, et bien d'autres...

A travers ce livre revivent ainsi ceux à qui les Français sont redevables de leur liberté de citoyens.

Chez l'auteur, 90 F.

COMMENT SE RENDRE A L'EQUINOXE, LIEU DU CONGRES



SOUSCRIPTION NATIONALE

Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (A.N.A.C.R.)
BON DE SOUTIEN
12^F
Conservez ce bon. Il peut vous faire attribuer un des nombreux cadeaux dont la répartition aura lieu par tirage au sort. La liste en sera publiée dans le numéro d'octobre 2000 du " Journal de la Résistance France d'Abord ".

Donner à l'ANACR les moyens de vivre et de lutter pour les idéaux de la Résistance ! Chaque année, l'effort financier fait par les adhérents et par les amis de l'ANACR en souscrivant les bons de soutien, en les diffusant autour d'eux, est une aide précieuse, irremplaçable pour notre Association. Pour permettre à tous d'y participer, la date de clôture pour l'envoi des talons des bons de soutien, accompagné de leur règlement, au siège national, est reportée au 20 octobre, date de l'ouverture du Congrès National. Le résultat du tirage sera publié dans le n° de novembre-décembre du Journal de la Résistance.

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD Rédaction - Administration
79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris

REDACTION - ADMINISTRATION
79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS
Tél. : 16 (1) 44.64.80.60 - C.C.P. 4194-42 W PARIS

ABONNEMENTS
France 35,00 F
Etranger 40,00 F
Abonnement de soutien 60,00 F
Le numéro 4,00 F

CHANGEMENTS D'ADRESSE
Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais
Edité par la S.A.R.L. FRANCE D'ABORD
Le gérant : Jean FREIRE
Commission paritaire des Publications
et Agences de Presse - N° 1 155 D 73

Imprimerie Multi Incompo Photo
3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris
Tél. : (1) 40.03.96.60